



INSTITUT

Veolia Environnement

Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement : quelles solutions innovantes?

Session thématique 1.2

Pauvreté rurale, dégradation des sols
et changement climatique

27-28 juin 2011 -Maison de la Chimie -Paris, France

Jean-François RICHARD - Ex AFD

Forte insécurité des populations rurales

- **Un climat aléatoire**
- **Des calamités agricoles**
- **Peu ou pas de sécurité foncière**
- **Instabilité sociale et/ou politique**
- **Forte volatilité des prix des produits de base**
- **Densification des populations**

La carte de la pauvreté et de la faim (le milliard d'individus qui ne mangent pas à leur faim) recouvre largement celle des zones rurales (trappes de pauvreté) des pays en développement.

Faible productivité agricole (terre et travail)

- **Peu d'intrants**
- **Peu d'accès à l'outillage mécanique**
- **Dégradation relative de la productivité**
- **Accès au crédit insuffisant**
- **Peu ou pas de soutiens publics**
- **Revenus très faibles**

Insuffisance de l'appui public aux acteurs

- **Alphabétisation et instruction insuffisantes**
- **Faible niveau des connaissances techniques**
- **Importations de céréales pour les villes**
- **Allocation de terres à des investisseurs étrangers**
- **Début d'Organisations de producteurs agricoles.**

Compétition très inégale entre agricultures pauvres et riches, et dégradation considérable de l'environnement dans les PED, à commencer par **les sols agricoles, sacrifiés pour la survie des ruraux.**

Une solution pour restaurer les sols : L'agriculture de conservation

- L'agriculture sans labour s'est développée dans le monde et couvre aujourd'hui plus de 110 millions ha dans le monde (7% des terres cultivées).
- Les systèmes de culture avec « semis sous couvert végétal » (SCV) sous différentes latitudes peuvent contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.
- Il y a maintenant un mouvement mondial pour privilégier le fonctionnement biologique des sols.
- Cependant la petite agriculture des PVD, qui cultivent 70% des terres agricoles, n'y a pas accès.

La prise en compte de la protection des ressources naturelles

Trois conditions prioritaires :

1. la **sécurisation des marchés** des produits de base (céréales), pour limiter la volatilité des prix et d'intégrer les petits producteurs à l'économie;

2. L'**évolution du droit foncier** et de la vaine pâture, afin de permettre l'appropriation individuelle de la production de biomasse, pour arbitrer son usage, notamment pour restaurer la fertilité des sols;

3. Le **renforcement des pouvoirs locaux et de la démocratie** à la base, pour responsabiliser les ruraux à la protection de leur environnement, base de leurs ressources.

Le développement implique également

- **Un effort de recherche appliquée**
- **Des structures de vulgarisation**
- **L'approvisionnement en intrants et matériels**
- **Le crédit aux producteurs**
- **Des politiques agricoles qui intègrent tout cela**

En conclusion

La lutte contre la dégradation des sols agricoles ne pourra être engagée qu'avec l'amorce d'un processus de développement, ce qui est loin d'être le cas actuellement dans beaucoup de PVD.